

Lisses

Repenser le parvis de l'église Saint-Germain Saint-Vincent

Accompagnés par le CAUE, les élus de Lisses engagent une réflexion sur le parvis de l'église de la commune. Ils souhaitent qu'il devienne un espace public agrandi, végétalisé, avec une plus forte diversité d'usages.



Vue depuis la place de l'église.
Action menée en 2023 - 2024

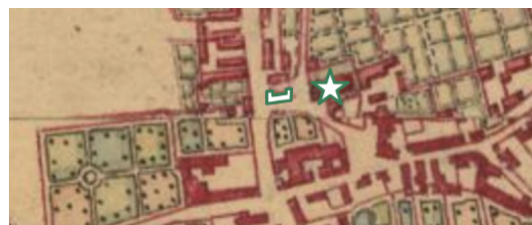
Le point de départ

À l'été 2023, la ville de Lisses décide de faire appel au CAUE de l'Essonne pour l'accompagner dans sa réflexion sur la requalification du parvis de son église Saint-Germain Saint-Vincent. Elle envisage de démolir des anciennes bâtisses et garages dont elle est propriétaire, afin d'aménager

une véritable place de centre-ville qui manque à la commune. Elle souhaite également engager le dialogue avec les riverains de proximité pour échanger autour du stationnement et du traitement entre les façades privées et le parvis-place public.

L'objectif de la mission CAUE à Lisses

L'église Saint-Germain Saint-Vincent est classée au titre des monuments historiques. Le projet de démolition des bâtiments puis l'aménagement du parvis en place publique doivent donc être autorisés par l'Architecte des Bâtiments de France qui émet un avis conforme. La mission du CAUE de l'Essonne a été de tisser un lien et un dialogue entre l'UDAP et la ville de Lisses, de scénariser les recommandations et les points de vigilance de l'ABF avec le cadre initial du projet, au regard des enjeux urbains, paysagers et architecturaux du site.



Cette carte d'état-major de 1824 fait apparaître que le tissu urbain de Lisses est resserré autour de l'église.

Le déroulé

La demande de la ville de Lisses repose sur trois axes :

- la mise en valeur de l'église Saint-Germain Saint-Vincent en créant des perspectives visuelles plus directes, notamment depuis la rue de Paris.
- l'agrandissement du parvis de l'église pour une meilleure fonctionnalité, pour l'accueil du public lors d'événements.
- la création d'un parvis-place conçu comme un îlot de fraîcheur pour répondre à la demande des habitantes et pour une meilleure gestion des eaux de pluie.

La volonté de la commune de requalifier le parvis de l'église en opérant une **démolition complète des bâtiments** situés entre la rue de Paris et la rue François Pillon pose cependant question en raison du **contexte historique et classé du site**.

Le CAUE a alors échangé avec les Architectes des Bâtiments de France afin de recueillir leurs préconisations et travailler avec la commune à partir de ce nouveau socle.

Une recherche cartographique et plusieurs visites de terrain ont permis de mesurer les différents enjeux au regard du patrimoine. Les petits bâtiments, objets de la demande de démolition, ne sont pas "remarquables" pris individuellement mais participent à la formation des ruelles étroites qui laissent apparaître l'église au fur et à mesure des promenades ou des trajets piétons.

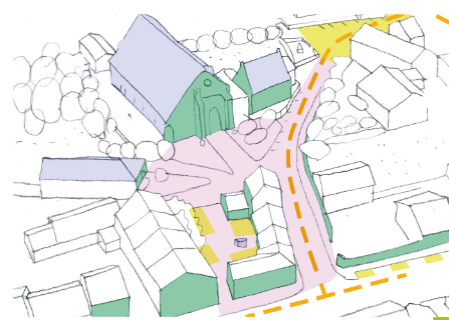
Les ABF recommandent donc d'évoquer le tissu historique ancien, soit par la conservation de murs existants, soit par l'implantation d'éléments nouveaux et verticaux.

Nous avons travaillé par la suite à l'écriture de quatre scénarios pour le parvis de l'église, des plus conservés et construits aux plus déstructurés et végétalisés. L'ensemble de ces scénarios s'articule à partir des éléments indispensables donnés par l'ABF et la commune. Par la suite, ils permettront d'écrire le programme de l'aménagement du parvis de l'église pour le recrutement d'une maîtrise d'œuvre expérimentée, à la croisée de l'architecture et du paysage.

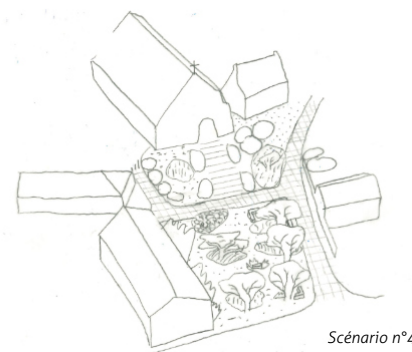
Ces scénarios prennent tous en compte :

- la conservation à minima des éléments architecturaux le long de la rue de Paris afin de conserver une unité "bâti" au centre-ville.
- une qualité d'usage privilégiée et protégée sur le parvis.
- l'ouverture d'une perspective dégagée sur l'église.
- la requalification des sols pour une meilleure fonctionnalité de l'espace, une meilleure gestion des eaux pluviales, un meilleur partage de l'espace public entre piétons et véhicules.

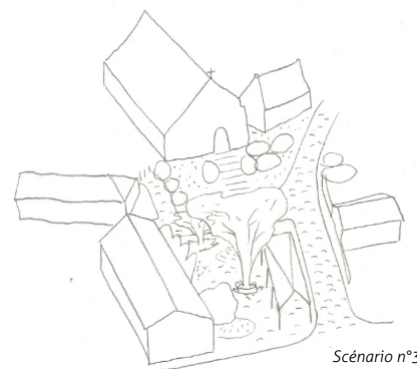
À partir d'une maquette du centre-ville, de schémas de principe et de références, les scénarios ont été discutés longuement avec la commune, dont le choix s'oriente plutôt vers un **parvis îlot de fraîcheur, végétalisé, avec des traces du tissu ancien**.



Diagnostic du contexte urbain autour de l'église.



Scénario n°4.



Scénario n°3.

Deux des quatre scénarios proposés. Le n°4 "îlot de fraîcheur". Végétalisé, le nouveau parvis offrirait une vue dégagée et cadrée par la végétation, le tissu ancien subsiste sous forme de mobilier et de murets bas.

Le n°3 "parvis halle". Une structure abritée serait édifiée en lieu et place du bâti ancien tout en ouvrant la perspective sur l'église depuis la rue de Paris.

CAUE+

- Mener des études de terrain.
- Favoriser la médiation entre acteurs.
- Coconstruire le projet.

